

FRAIS DE MISE EN PLACE : 500€ HT pour la mise en place du PEI et/ou du PERI + 50€ HT si activation du compartiment 3 du PERI à la charge de l'entreprise

FRAIS DE TENUE DE COMPTES

- Le forfait individuel par compte est calculé sur le nombre de bénéficiaires ayant un compte actif (c'est-à-dire avec encours à la date de facturation ou ayant mouvementé dans l'année) chez Amundi ESR et non sur la totalité des salariés de l'entreprise.
- Le forfait entreprise est calculé prorata temporis sur l'année d'adhésion.

De 1 à 10 Titulaires	Forfait	+	Par Titulaire	De 11 à 200 Titulaires	Forfait	+	Par Titulaire
PEI seul	115 €	+	15 €	PEI seul	75 €	+	19 €
PERI seul (Compartiments 1 et 2 actifs)	130 €	+	17 €	PERI seul (Compartiments 1 et 2 actifs)	90 €	+	21 €
PERI seul (Compartiments 1 et 3 actifs)	130 €	+	12 €	PERI seul (Compartiments 1 et 3 actifs)	90 €	+	12 €
PERI seul (Compartiments 1, 2 et 3 actifs)	130 €	+	29 €	PERI seul (Compartiments 1, 2 et 3 actifs)	90 €	+	33 €
PEI + PERI (Compartiments 1 et 2 actifs)	165 €	+	20 €	PEI + PERI (Compartiments 1 et 2 actifs)	115 €	+	24 €
PEI + PERI (Compartiments 1, 2 et 3 actifs)	165 €	+	32 €	PEI + PERI (Compartiments 1, 2 et 3 actifs)	115 €	+	36 €

DROITS D'ENTRÉE : 5 % max. des versements effectués (versements volontaires, abondement, intéressement, participation, transferts de jours, cotisations obligatoires) et investis sur les FCPE. A la charge de l'entreprise ou des salariés (au choix de l'entreprise).

REDACTION D'ACCORDS SUR MESURE (Intéressement / Participation)

- ✓ **Accord « standard »** (1 à 3 critères liés à des soldes intermédiaires de gestion) : **1 000 € HT.**
 - ✓ **Accord « spécifique »** (unités de travail, établissements, ...) : sur devis, au temps passé à **250 € HT/Heure** (6 h min.)
 - ✓ **Avenant à accord en cours** : sur devis, au temps passé à **250 € HT/Heure** (2 h min.)
- + facturation aux frais réels des éventuels frais de déplacements.

TRAITEMENT DES CAMPAGNES D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Calcul de répartition	Interrogation	Paiement	Forfait	+	Par titulaire
Amundi ESR	Amundi ESR	Amundi ESR	100 €	+	0,50 €
Entreprise	Amundi ESR	Amundi ESR	50 €	+	0,50 €
Entreprise	Entreprise	Entreprise	Gratuit		Gratuit
Traitement retour du choix du titulaire par Amundi ESR					
	- Par courrier				0,50 €
	- Par internet				Gratuit

PRINCIPAUX FRAIS DE TENUE DE COMPTE

A LA CHARGE DES BENEFICIAIRES*		A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE**	
- Abonnement/désabonnement aux E-services	Gratuit	- Abonnement/désabonnement aux E-services	Gratuit
- Relevé de compte annuel	Gratuit	- Recherche de document : < 1 an / > 1 an	15 € / 30 €
- Versement		- Régularisation (suite erreur entreprise) par compte	10 €
▪ Par prélèvement ponctuel ou programmé	Gratuit	- Transfert en provenance d'un autre TCCP	Gratuit
▪ Par chèque, virement ou paiement CB	Gratuit	- Transfert collectif des avoirs vers un autre TCCP	500 €
- Rachat		- Dossier d'accueil à la création du compte	Gratuit
▪ Demande de remboursement anticipé/de sommes disponibles	Gratuit	- Mise à disposition sur internet du Livret d'épargne salariale	Gratuit
▪ Emission d'un chèque	8 €		
▪ Emission d'un virement SEPA	Gratuit		
▪ Emission d'un virement Hors SEPA	15 €		
▪ Frais annuels de gestion de paiement non encaissé au-delà du délai légal	50 €		
▪ Paiement des dividendes/Intérêts CCB	15 €		
▪ Déblocage exceptionnel autorisé par une disposition légale (selon mesure)	15 €		
▪ Versement d'une rente viagère sur le PERI	0,75%/encours		
- Arbitrage	Gratuit		
- « ordre conditionnel »	15 €		
- Demande/main levée de nantissement d'avoirs	45 €		
- Opération nécessitant un traitement particulier	Gratuit		
- Succession : avoirs < 1000 € / avoirs > 1000 €	51 € / 102 €		
- Conservation et archivage trentenaire après solde du compte ⁽¹⁾⁽²⁾	45 €		
- Demande de transfert vers un PEI	40 €		
- Demande de transfert vers un PER avant 5 ans / après 5 ans	1% encours/Gratuit		
- Forfait salarié parti / retraité ⁽¹⁾	30 €		
- Coût appel plateforme salarié	Coût appel local		
- Opposition sur chèque France	20 €		
- Frais annuels de gestion d'un paiement non encaissés au-delà des délais légaux	50 €		
- Traitement d'une consignation à la Caisse des Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾	60 €		
- Traitement et recherche pour pli non distribuable	20 €		

(1) Par prélèvements sur les avoirs du Titulaire

(2) 50% du montant délivré par Titulaire plafonné au montant indiqué

* Les tarifs intègrent la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis, frais d'affranchissement inclus (tarif en vigueur). Ces conditions peuvent être révisées annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services (intitulé « autres services » répertorié sous le numéro 4013 E), sur la base de l'indice du 30 septembre de chaque année. Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer, à tout moment et au-delà de l'indexation, en fonction des prestations proposées par Amundi ESR, de la réglementation et des accords en vigueur dans votre entreprise et de toute modification du taux de TVA. ** Les tarifs s'entendent hors taxe et hors frais d'envoi postaux (tarif en vigueur). Ils sont révisables annuellement en fonction de l'évolution à la hausse de l'indice INSEE des services (intitulé « autres services » répertorié sous le numéro 4013 E), sur la base de l'indice du 30 septembre de chaque année.